

SEANCE DU LUNDI 08 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le lundi huit juin à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Salle des Fêtes de Pommiers, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres en exercice	23
Présents	21
Votants	23
Pouvoirs	2

Présents : Mesdames et Messieurs **BLANCHET** René, **COQUARD** Jean-Michel, **ROCHETTE** Myriam, **SCHMITT** Dominique, **PIERQUIN** Béatrice, **DEMAY** Jean-Claude, **NAPOLY** Marie-Hélène, **NEYRA** Marc, **BESSON** François, **LOBERMAYER** Nathalie, **MILOT** Christine, **GAIGNEUX** Patricia, **DEPOND** Alexandra, **BELLOT** Laurence, **GUINARD** Thierry, **FONTAINE** Vincent, **FUTIN** Fabrice, **PRIVOLT** Anne-Sophie, **GAUDIN** Frédéric, **GENEST** Christophe, **BURDIN** Frédéric, **PACCOUD** Anaïs et **POTHRAT** Lucie

Pouvoirs : Myriam Rochette donne pouvoir à Marie-Hélène Napoly
Marc Neyra donne pouvoir à René Blanchet

Secrétaire : Jean-Claude DEMAY

I - RAPPEL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du 25 mai 2020 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II – COMMISSIONS ET DELEGATIONS

➤ **Mise en place des commissions communales et des groupes de travail**

Monsieur le Maire précise qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer les commissions communales et les groupes de travail puis de procéder à la désignation de leurs membres ainsi qu'à la désignation des différents correspondants et membres des organismes associés. Afin d'organiser le travail et d'en répartir la charge, le Conseil Municipal a installé différentes commissions dont le détail figure dans le tableau ci-dessous.

➤ **Vote et désignation des divers délégués dans les structures intercommunales et les EPCI**

Monsieur le Maire précise qu'il convient de procéder au vote ou à la désignation des délégués titulaires et suppléants de la commune au sein des structures intercommunales, EPCI et organismes associés dont le détail figure dans le tableau ci-dessous.

➤ **Membres du Centre Communal d'Action Sociale**

Monsieur le Maire précise qu'il convient de procéder à la désignation des membres du Centre communal d'action sociale. En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le Maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus ou nommés par le Conseil Municipal à la suite de chaque renouvellement. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité fixe à 12 (douze) le nombre total de membres du CCAS ; nomme les 6 (six) membres délégués du Conseil Municipal au CCAS dont le détail des noms figure dans le tableau ci-dessous. Les 6 (six) autres membres seront nommés sur proposition des associations concernées.

➤ **Membres de la Commission d'Appel d'Offres**

Monsieur le Maire précise qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires. Le détail des noms des délégués désignés figure dans le tableau ci-dessous.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la constitution des organismes susmentionnés et leur composition, ainsi que la désignation des différents correspondants et membres des organismes associés conformément au tableau ci-dessous :

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées	René BLANCHET Myriam ROCHETTE Marc NEYRA	Marie-Hélène NAPOLY
SIVOM d'Assainissement de la Vallée de la Galoche (SIGAL)	René BLANCHET François BESSON Dominique SCHMITT	Marie-Hélène NAPOLY
Syndicat d'Assainissement de Pont Sollières	Myriam ROCHETTE François BESSON	Frédéric BURDIN
Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues (SIEVA)	Jean-Claude DEMAY Dominique SCHMITT	Lucie POTHRAT
Syndicat Mixte Beaujolais Azergues (SMBA)	Jean-Michel COQUARD Béatrice PIERQUIN	René BLANCHET
Syndicat d'électricité du Rhône (SYDER)	Fabrice FUTIN	Frédéric GAUDIN
Syndicat Rhodanien du Câble (SRC)	François BESSON	
ORGANISMES ASSOCIES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Office de Tourisme des Pierres Dorées	Correspondante : Anaïs PACCOUD	
Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE)	Béatrice PIERQUIN	René BLANCHET
Centre Culturel et Associatif Beaujolais (CCAB)	Béatrice PIERQUIN Hélène LEBLANC	
Défense Nationale correspondant « défense »	Correspondants : Anaïs PACCOUD et Marie-Hélène NAPOLY	
Prévention Routière	Correspondant : Anne-Sophie PRIVOLT	
Association propriété Forestière	Dominique SCHMITT	
Association Les Prairies de Bordelan	Frédéric GAUDIN	
Calamités agricoles	Jean-Michel COQUARD Vincent FONTAINE	
Plan communal de sauvegarde	Marie-Hélène NAPOLY	
COMMISSIONS COMMUNALES	MEMBRES	ADJOINTS RESPONSABLES
FINANCES	Jean-Michel COQUARD Myriam ROCHETTE Dominique SCHMITT Béatrice PIERQUIN Jean-Claude DEMAY Frédéric BURDIN Christophe GENEST	Dominique SCHMITT <i>Rapporteur : Christophe GENEST</i>
URBANISME	Béatrice PIERQUIN Fabrice FUTIN Frédéric BURDIN Thierry GUINARD Lucie POTHRAT Hélène LEBLANC	Béatrice PIERQUIN <i>Rapporteur : Frédéric BURDIN</i>

BATIMENTS	Jean-Claude DEMAY François BESSON Fabrice FUTIN (Suivi énergie) Julien GERVAIS Christophe GENEST Frédéric GAUDIN (Suivi énergie) Marie-Hélène NAPOLY	<i>Jean-Claude DEMAY</i> <i>Rapporteur : François BESSON</i>
AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE	Myriam ROCHETTE Christine MILOT Laurence BELLOT Jean-Claude DEMAY Marie-Hélène NAPOLY Lucie POTHRAT Anaïs PACCOUD Nathalie LOBERMAYER Hélène LEBLANC	Myriam ROCHETTE <i>Rapporteur : Laurence BELLOT</i>
VOIRIE ET ESPACES VERTS	Jean-Michel COQUARD Fabrice FUTIN (réseaux) Frédéric BURDIN (espaces verts) Christophe GENEST (voirie) Marie-Hélène NAPOLY Julien GERVAIS	Jean-Michel COQUARD <i>Rapporteur :</i> <i>Fabrice FUTIN pour les réseaux</i> <i>Frédéric BURDIN pour les espaces verts</i> <i>Christophe GENEST pour la voirie</i>
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	Jean-Claude DEMAY Vincent FONTAINE Patricia GAIGNEUX François BESSON Laurence BELLOT Alexandra DEPOND Julien GERVAIS	Jean-Claude DEMAY <i>Rapporteur : Alexandra DEPOND</i>
ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE ET IMPLICATION CITOYENNE	Marc NEYRA Frédéric GAUDIN Christophe GENEST Anaïs PACCOUD Lucie POTHRAT	Marc NEYRA <i>Rapporteur : Lucie POTHRAT</i>
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Marie-Hélène NAPOLY Vincent FONTAINE Frédéric BURDIN Fabrice FUTIN Laurence BELLOT Marc NEYRA	Marie-Hélène NAPOLY et Vincent FONTAINE en lien avec René BLANCHET <i>Rapporteur : Marie-Hélène NAPOLY</i>
CULTURE - FETES ET CEREMONIES	Béatrice PIERQUIN Christine MILOT François BESSON Jean-Michel COQUARD Patricia GAIGNEUX Jean-Claude DEMAY Hélène LEBLANC	Béatrice PIERQUIN <i>Rapporteur : Hélène LEBLANC</i>

COMMUNICATION	Dominique SCHMITT Anne-Sophie PRIVOLT Thierry GUINARD Anaïs PACCOUD Nathalie LOBERMAYER Patricia GAIGNEUX Laurence BELLOT Marc NEYRA	Dominique SCHMITT <i>Rapporteurs : Anne-Sophie PRIVOLT</i>
COMITE DE PILOTAGE	MEMBRES	ADJOINTS RESPONSABLES
PROJET AGORA	René BLANCHET Jean-Michel COQUARD Myriam ROCHETTE Dominique SCHMITT Béatrice PIERQUIN Jean-Claude DEMAY Marc NEYRA	<i>Rapporteur : Jean-Claude DEMAY</i>
COMMISSIONS OBLIGATOIRES	MEMBRES	
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Titulaires : Jean-Claude DEMAY, François BESSON, Fabrice FUTIN Suppléants : Jean-Michel COQUARD, Marie-Hélène NAPOLY, Anaïs PACCOUD	
CCAS	Christine MILOT (Vice-Présidente) Jean-Claude DEMAY, Marc NEYRA, Lucie POTHRAT, François BESSON, Myriam ROCHETTE	
CONSEIL D'ECOLE	René BLANCHET Myriam ROCHETTE Anaïs PACCOUD	
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES	MEMBRES	
BIBLIOTHEQUE	Lucie POTHRAT Christine MILOT	
FLEURISSEMENT	Jean-Claude DEMAY Jean-Michel COQUARD	
COMITE DES FETES	Jean-Claude DEMAY Alexandra DEPONDT Vincent FONTAINE Laurence BELLOT	
ABC 21	Anaïs PACCOUD Marc NEYRA	
COMITE DE JUMELAGE	Anne-Sophie PRIVOLT Frédéric BURDIN Patricia GAIGNEUX	

III - PERSONNEL

➤ **Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal et création d'un poste d'agent de maîtrise**

Monsieur le Maire précise que la commune a recruté depuis le 1^{er} mars 2020, M. BERLIOZ Antonin en qualité d'agent de maîtrise à temps complet pour assurer les fonctions d'agent technique, en remplacement de David DARGAUD, agent de maîtrise principal.

Il convient donc de supprimer le poste d'agent de maîtrise principal créé par la délibération n°2014.030 et de créer un poste d'agent de maîtrise à compter du 01/03/2020.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** son accord pour la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet et pour la création un poste d'agent de maîtrise à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2020 ;
- **MODIFIE** ainsi le tableau des emplois ;
- **S'ENGAGE** à inscrire au budget, au chapitre 012, les crédits correspondants.

IV. FINANCES

Dominique Schmitt expose les grands principes budgétaires aux élus en vue du vote du budget primitif pour l'exercice 2020 qui sera inscrit à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du lundi 22 juin 2020. Dominique Schmitt présente notamment :

- La définition légale du budget,
- Les différents documents budgétaires existants, notamment le budget primitif et les décisions modificatives,
- La phase d'exécution budgétaire et les documents qui actent cette exécution : le compte administratif et le compte de gestion,
- La présentation générale d'un budget, avec les sections de fonctionnement et d'investissement qui comprennent chacune plusieurs niveaux de présentation allant du plus général au plus précis : chapitre, article et compte,
- Les liens qui existent entre ces deux sections (virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement),
- Les principes budgétaires, notamment celui d'annualité et les assouplissements possibles (restes à réaliser etc.),
- La présentation, dans les grandes lignes, du budget de Pommiers qui sera détaillé lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Dominique Schmitt précise qu'une note à destination des élus accompagnera la convocation du prochain Conseil municipal sur ce sujet. Elle portera les éléments nécessaires à leur information en vue de la mise au vote du budget.

V – RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES

➤ **Commission urbanisme**

Béatrice Pierquin précise que les premières réunions de travail ont permis de mettre en évidence deux activités distinctes en matière d'urbanisme :

- La réponse aux demandes quotidiennes concernant les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.)
- Une analyse à effectuer quant aux besoins d'urbanisme et aux différents projets à venir. Plusieurs axes de travail ont été dégagés (circulation dans le village, aspect paysager, parking et circulation des voitures, etc.)

➤ **Commission voirie**

Jean-Michel Coquard précise que la commission voirie s'est réunie et que les nouveaux membres ont pu, à cette occasion, être informés des différents domaines dans lesquels elle intervient. Les projets à venir ont également été évoqués, notamment celui de la réhabilitation de la rue de l'Eglise. René Blanchet précise que la voirie est gérée en lien avec la Communauté de Communes qui dispose de cette compétence.

➤ **Commission affaires scolaires**

Monsieur le Maire précise que la première réunion a permis d'exposer aux membres de la Commission le fonctionnement et l'organisation des services scolaire et périscolaire.

➤ **Commission économie**

Vincent Fontaine précise que les premières réunions ont permis d'élaborer une stratégie et de définir les objectifs à atteindre au cours des six ans à venir. Un sondage sera mené auprès des acteurs locaux afin que ces derniers puissent faire connaître leurs besoins en matière de développement économique. L'association @touts Pommiers sera prochainement rencontrée pour évoquer les difficultés que traversent actuellement les commerçants de Pommiers.

Fabrice Futin précise qu'un point particulier a été réalisé quant au développement de Trézette. Les commerçants du secteur seront également rencontrés.

Marie-Hélène Napoly précise que la commission étudie la possibilité de créer un lieu de rencontre, d'échange et de partage pour l'entrepreneuriat sur Pommiers. Le cahier des charges après étude et consultation doit être finalisé au 20 juin 2021.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Point d'information sur la situation économique des entreprises suite à la crise du Covid-19 et mesures d'aide d'envisagées**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil les différentes aides mises en place à destination des entreprises :

- **Aide 1** : Une aide à destination des acteurs du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration, qu'il s'agisse d'entreprises ou d'associations. Ce fonds sera alimenté conjointement par la Région, le Département et les Etablissements de coopération intercommunale.
- **Aide 2** : Une aide à destination des microentreprises et des associations sous la forme d'une avance de trésorerie remboursable sous cinq ans au maximum. La Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées propose de mettre en place un fonds auquel la Communauté de communes et les communes participeront respectivement à hauteur de 2€ par habitant.
- **Aide 3** : Le fonds local d'aide du territoire à destination des entreprises ayant cessé leur activité et respectant certains critères tenant au nombre de salariés et au chiffre d'affaires, alimenté par la Communauté de Communes à hauteur de 5€ par habitant.
- **Aide 4** : Un abattement sur la Redevance Spéciale Obligatoire (RSO).

Le Conseil départemental propose une aide d'urgence de solidarité rurale, dans laquelle la commune aura un rôle d'arbitrage entre les dossiers soumis par les entreprises, avec la possibilité pour elle de porter trois dossiers.

Monsieur le Maire précise que la Commune dispose d'un autre levier qui est celui de l'exonération de loyers. Les loyers des mois concernés par le confinement et l'état d'urgence sanitaire ont été provisoirement suspendus, aucune somme n'a été appelée. Les entreprises et commerçants qui louent les locaux communaux et qui souhaitent bénéficier d'une exonération totale ou partielle de loyer seront invités à formuler leur demande auprès de la Mairie et à faire connaître l'impact du confinement sur la situation de leur entreprise. Cette demande sera ensuite étudiée en fonction des éléments fournis.

➤ **Comptes rendus des commissions communales**

Monsieur le Maire rappelle les procédures instaurées concernant l'établissement, la transmission et la validation des comptes rendus de Commissions.

Un secrétaire de séance doit être nommé lors de chaque réunion. Il transmettra ses notes au responsable de la commission à qui il appartient de valider les informations mentionnées et de transmettre la version finale du compte rendu à Monsieur le Maire et à la Secrétaire générale uniquement. Le document, après validation, sera communiqué par le secrétariat général aux membres du Conseil.

TOUR DE TABLE

Thierry Guinard demande si des entreprises de la commune ont été impactées par l'état d'urgence sanitaire. Monsieur le Maire précise que la commune n'a pas eu d'écho particulier en la matière. Il précise que le restaurant des Terrasses de Pommiers a pu reprendre son activité et a retrouvé sa clientèle.

Marie-Hélène Napoly souhaite que chaque commission qui se réunit transmette à l'ensemble des élus un résumé de trois lignes reprenant le travail effectué en séance.

Fabrice Futin précise qu'un programme régulier sera établi concernant l'enfouissement des réseaux. Il demande aux membres du Conseil, s'ils repèrent des secteurs présentant des enjeux particuliers en la matière, de faire remonter l'information à la commission voirie.

Laurence Bellot souligne qu'il serait intéressant que la composition des différentes commissions soit rendue publique.

Vinent Fontaine signale, à destination de la Commission voirie, que la partie haute du Chemin de la Fontaine est très dégradée.

Jean-Claude Demay signale des stationnements dangereux le long du Chemin des Granges.

Béatrice Pierquin demande des informations concernant la participation citoyenne et le processus d'association des habitants aux différents axes de travail portés par la Commune. Monsieur le Maire signale que les citoyens sont déjà présents par le biais d'organismes existants, notamment associatifs. Monsieur le Maire précise également que nous ne sommes qu'au début du mandat. Vincent Fontaine souligne l'intérêt des réunions de quartiers qui sont le reflet des problématiques de chaque secteur.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 22 juin à 20h30 à la Salle des Fêtes

Fin du Conseil : 23 heures